



Envoyé en préfecture le 29/08/2025

Reçu en préfecture le 29/08/2025

Publié le 29/08/2025

ID : 059-215903832-20250822-DC_2025_085-AU

République française

SLOW

Département du Nord

Ville de Marly

Service : Marchés Publics

J.N.V / NAB

DC2025-085

DÉCISION DU MAIRE

Marché 2024-09

Objet : Transformation du CCAS en Poste de Police Municipale

LOT 7 : Electricité

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2194-1, R2194-2, R2194-7 et R2194-8

Vu la délibération n° 22-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°22-52 valant règlement intérieur de la commande publique,

Considérant les modifications non substantielles et de faible montant du marché et devenues nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage,

DÉCIDE

La prise en compte des modifications de faible montant et des modifications non substantielles du marché entraînant une incidence financière comme suit :

Le montant du marché est porté à 25 000,32 € euros HT soit 30 000,38 TTC.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 22 août 2025

Le Maire,
Jean-Noël VERFAILLE

*Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le ...29/08/2025
et de la publication le ...29/08/2025*